

APG pour chômeurs : vers une solution cantonale ?

Les travailleur-euse-s de notre région vivent des heures sombres. La crise déploie ses effets ravageurs. Les licenciements se succèdent, en particulier dans l'industrie qui constitue l'essentiel du tissu économique régional.

A la perte d'un emploi se greffent différents autres problèmes. Parmi ceux-ci, l'obligation faite aux personnes privées d'emploi de souscrire à une assurance perte de gain individuelle.

Malheureusement, les primes proposées se situent entre **quelques centaines et plus de mille francs** par mois ! Autant dire une charge insupportable pour une personne qui perd déjà une part substantielle de son revenu.

Le travailleur se trouve alors devant un choix cornélien : ou il se prive d'une part importante de son revenu ou il renonce, totalement ou partiellement, à sa couverture maladie.

Dans tous les cas de figure, cette situation augmente encore la précarité dans laquelle les chômeurs se trouvent.

Nous demandons au Gouvernement de mettre en place, par la caisse de compensation de l'Etat ou par un autre organisme, une assurance perte de gain pour les personnes sans-emploi.

Cette assurance devra garantir, pour des primes raisonnables, une couverture maladie des personnes concernées.

Delémont, le 1^{er} juillet 2009

groupe CS-POP + Verts
Pierluigi Fedele

~~##~~

Handwritten signatures:
R. K...
M. P. ...
P. ...
P. ...